

Son identité n'a pu être établie. Hier soir, à 10 heures, un individu... On ignore si on se trouve en présence d'un accident ou d'un suicide.

UN HOMME BROYÉ

BLANC-MISERON, 2 novembre. Le nommé Auguste Doré, 27 ans, homme d'équipe, était occupé à ramasser des sacs de ciment de fer.

ROUBAIX

L'inscription des jeunes conscrits de la classe 1900, continue. Hier ont commencé les inscriptions des jeunes gens du canton Est.

Hier, il y a eu encore une affluente considérable de visiteurs qui sont allés au cimetière. Pendant toute la journée, les cars qui font le service de Beauveau à Watrelot ont été bondés.

Hier matin, vers 8 heures, un accident est survenu à l'usine Motte et Bourgeois, rue du Moulin. Un ouvrier graisseur, J.-B. Vanderfeld, 22 ans, a eu la cheville de la jambe droite fracturée, par suite de la chute d'un sac rempli de fer qui est tombé sur lui.

Dans la nuit du vendredi à samedi, des voleurs ont pénétré dans la maison occupée par Henri Roussel, mécanicien, demeurant Grande Rue, 335, en escaladant le mur de la cour de derrière. Ils ont cavé 10 poules, 1 coq et 2 pigeons.

Hier après midi, à propos de futilités, les nommés Henri Lortholais, 33 ans, demeurant rue Sebastopol, et Henri Bledon, 40 ans, demeurant rue de Thibaut, 75, rattachés, se sont rudes sur le nommé Arthur Thomas Ilana, fleur, demeurant rue Monge, à l'issue ou ils travaillaient à la filature Vallentin, rue du Collège. Il lui ont fait des blessures assez graves. Ils ont été arrêtés.

Des jeunes gens ont été arrêtés dimanche soir vers 11 heures à la Brasserie universelle et en sortant l'un d'eux s'empara de 9 verres à liqueurs, 5 cueillères et une vingtaine de morceaux de sucre.

Un ivrogne dangereux. Dimanche soir, vers neuf heures, le nommé Jean-Baptiste Desousaux, tisserand, 18 ans, demeurant rue St-Laurent, cité Ste Catherine, 12, se trouvait ivre à l'extrême tenu par la nommée Léonie Chauvière, rue de la Chapelle Carrière.

Un tyrogon dangereux. Dimanche soir, vers neuf heures, le nommé Jean-Baptiste Desousaux, tisserand, 18 ans, demeurant rue St-Laurent, cité Ste Catherine, 12, se trouvait ivre à l'extrême tenu par la nommée Léonie Chauvière, rue de la Chapelle Carrière.

Concerts spectacles. Grand Théâtre de Roubaix. — Jeudi 5 novembre, 6e et 7e de la troupe d'opéra-comique : *Milord*, opéra en 3 actes et 5 tableaux, de M. Carré, musique Gounod.

Le spectacle commencera par : *Monseigneur Vieux*, opéra comique en un acte, paroles de M. Brunswick et Arthur Dubouquier, musique de Ferdinand Poiss.

Bureaux à 7 heures et demie, Rideau à 8 heures. Théâtre de Roubaix. — Jeudi 5 novembre, 6e et 7e de la troupe d'opéra-comique : *Milord*, opéra en 3 actes et 5 tableaux, de M. Carré, musique Gounod.

Le spectacle commencera par : *Monseigneur Vieux*, opéra comique en un acte, paroles de M. Brunswick et Arthur Dubouquier, musique de Ferdinand Poiss.

Bureaux à 7 heures et demie, Rideau à 8 heures. Théâtre de Roubaix. — Jeudi 5 novembre, 6e et 7e de la troupe d'opéra-comique : *Milord*, opéra en 3 actes et 5 tableaux, de M. Carré, musique Gounod.

Syndicat des ouvriers cordonniers. La Syndicat des ouvriers cordonniers se réunira aujourd'hui mardi 3 novembre, en assemblée générale, à 8 h. 1/2 du soir, à la coopérative La Paix, boulevard de Belfort.

Combats de coqs. Une intéressante partie de coqs a eu lieu dimanche au Bon Vivant, rue des Champs, contre la société de Roulers. Le Bon Vivant a gagné les trois pairs. Nommeux paris.

Beaucoup de monde, dimanche, chez Boudry, au Beau parc, pour voir jouer la fameuse partie entre Bezelde de Belgique. Boudry a gagné les ire et 2e et perdu la 3e. Les paris n'ont pas fait défaut.

Beaucoup d'amateurs étaient venus rendre visite hier soir à Bon Vivant, rue des Champs, pour voir jouer la belle partie entre les Petits Bleus, de Wasquehal. Il s'agit d'un duel de trois pour 25 francs.

Le Bon Vivant a gagné la 2e, et les ire et 3e ont été décidées. Beaucoup de paris de part et d'autre.

Convocations. La chambre syndicale des marchands de journaux de Roubaix et environs invite tous les vendeurs à se réunir aujourd'hui mardi 3 novembre à 4 heures du soir, chez M. Dujardin, Grand Place.

Etat-Civil du 28 octobre au 1er novembre. Décès. — Petit Julien, 52 ans, métallier, rue de la Brasserie, 2. — Dujardin Alexandre, 27 ans, tisserand, rue St-Paul, 27. — Noël-Raymond, 2 mois, rue Jacquart. — Lortholais Antoine, 2 mois, rue de la Gare. — Son Clotilde, 57 ans, journalier, rue Hélène Crochard.

Les défunts. — C'est dimanche prochain 8 novembre que se jouera la belle bicyclette au Petit Riche. Le jeu commencera à 10 heures du matin. Avis aux amateurs.

TOURCOING

Par suite d'un retard dans l'arrivée du train de Tourcoing, nous n'avons reçu que ce matin notre courrier de dimanche. Inutile de dire que ce retard n'incombe nullement à notre rédacteur, le citoyen Descheerder.

LA CONFÉRENCE CHAUVIÈRE

Faiblement mille personnes assistaient dimanche soir à la conférence organisée par la Libre-Pensée socialiste dans la vaste salle des fêtes de l'Economie des Ménages. Par suite d'une regrettable erreur dans la déclaration faite à la police, la conférence avait été interdite et les personnes qui désiraient y assister avaient dû, au préalable, se munir d'une lettre d'invitation signée du secrétaire de la Libre-Pensée de Tourcoing.

Vers quatre heures et demie le bureau a été constitué comme suit : Président, le citoyen Descheerder de la Libre-Pensée de Roubaix; assesseurs citoyens Cappelle et Lampe de Tourcoing.

Dans une allocution pleine d'à-propos, le citoyen Président dit que la réunion, tout en ayant un caractère privé, n'est en fait rien moins que contradictoire. Il remercie, au nom de la fédération de la Libre-Pensée, le citoyen Chauvière d'être venu apporter aux militants de Tourcoing le concours de son éloquentes paroles. (Vifs applaudissements.)

Un petit garçon de 8 ans, le nommé J.-B. Deschamps, demeurant 158 rue de la Latite, et qui était sorti en court ne l'église se put arrêter son élan et alla se jeter sous les roues du car.

Les roues lui passèrent sur la jambe droite et le pied fut entièrement détaché à hauteur de la cheville.

Le pauvre petit, possédant des cris déchirants, fut relevé par M. Lecote, professeur au collège et transporté à l'apothicaire Clays, où les premiers soins lui furent donnés par les docteurs Candelier, Brunet et Lesbonsats, appelés en toute hâte.

Il a été ensuite conduit à l'Hôtel-Dieu où les docteurs aumôniers, assistés du docteur Cateau, ont pratiqué l'opération rendue nécessaire par l'écrasement de l'os du tibia, qui avait été sectionné en biais; l'amputation a dû être faite assez haut, juste au-dessous du genou. Hier soir, l'état du petit malheureux, douloureux avant, des nouvelles était assez satisfaisant. On croit qu'il pourra survivre à cet affreux malheur.

Après avoir vainement fait appel à la contradiction, le citoyen Mestran engage les auditeurs présents à s'organiser, afin d'aider au libre développement de la pensée humaine et à l'émancipation du prolétariat. On ne peut, dit-il, être libre pour soi-même et pour son prochain, si on ne peut être libre socialement sans être libre personnellement.

Citant l'abbé Garnier qui, en ce moment, s'occupe de faire à Roubaix des conférences où la contradiction n'est pas admise, le citoyen Mestran exprime ses regrets de ne pas voir le chef des démocrates chrétiens aux prises avec le citoyen Chauvière.

Sur ces mots du président, Chauvière revient à la tribune; il félicite en termes indignés la conduite des Garnier. Hier soir et consorts qui, à Warmeriville, eurent le triste courage de lancer contre nos amis socialistes des bandes de gens avinés. Il dépeint la misère des ouvriers de la bas et s'élève avec indignation contre les procédés en usage dans le fief du grand exploitateur catholique Harnel. A l'aide des gros sous que l'on soutire aux malheureux ouvriers, des millions sont amassés qui servent à conspirer contre la République.

Ce nous disons de Chauvière soulève une fois de plus l'enthousiasme général, on ne cesse de crier : Vive Chauvière ! Vive la Libre-Pensée !

Avant de lever la séance, le président propose à l'assemblée de voter l'ordre du jour de remerciements et de félicitation au citoyen Chauvière.

Cette proposition est adoptée par acclamations, et la séance levée, le public se retire au chant de l'international.

Alions, encore une fois pour la Libre-Pensée et pour le socialisme ! G. DESCHERDER.

Coups et blessures. La police a arrêté, hier matin, le nommé Seynave Jules, 18 ans, inculpé de bris de clôture et de coups et blessures.

Outrages et rébellion. Les nommés Louis Noll, 17 ans, et Pierre Playe, ont été arrêtés dimanche soir pour avoir, le premier, pour outrages et rébellion, le second pour s'être opposé à l'arrestation de Noll.

Comité exécutif. Le Comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir, à la Brasserie Sociale, rue du Haze.

Aggression et rébellion à la Croix-Rouge. Dimanche soir, vers 8 heures, M. Demarquette, demeurant à la Croix-Rouge, se présentait au poste de police et disait avoir été assailli par trois hommes qui s'étaient enveloppés d'un drap blanc et qui avaient la figure toute noire.

Plusieurs agents se mirent à la recherche de ces individus et les rencontrèrent dans la rue de la Croix-Rouge. Ils étaient encore revêtus de leur étrange accoutrement.

Les agents les invitèrent à les suivre au poste, mais nos hommes s'y étant refusés, une véritable bataille pour pouvoir les ramener prit fin.

Les trois individus se nomment : Achille Filpo, 21 ans; Henri Dabackier, 23 ans; et Arthur Dujardin, 18 ans. Deux de leurs camarades, les nommés Henri Filpo et Hector Louis, qui avaient été main forcés contre la rue du 28 novembre, ont été arrêtés et sont en état d'arrestation. Les coupables seront tous transférés à Lille demain.

Accident de tramway. Dimanche soir, vers 7 heures, Van Immerseel, ouvrier agricole à Lambertsart, a été renversé par le car, boulevard Papin. Il est blessé assez gravement à la cuisse droite.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Nouvelles militaires. On sait qu'aux termes de la loi sur le recrutement des dispensés de l'article 23 sont rappelés pendant quelques semaines dans le service de l'armée, les militaires qui conviennent le mieux à leurs aptitudes et à leurs vœux d'avenir. — Ceux d'entre eux qui ne se destinent pas à l'enseignement public pourront obtenir, après la licence, au lieu de bourses d'agrégation, des places de professeurs en vue d'études spéciales et plus approfondies dans un ordre déterminé de sciences.

Les marchandises volées. M. le Directeur des Galeries Lilloises sous a dit qu'on lui avait souvent amené des enfants qui avaient été surpris dans les magasins dérochant des objets à l'étalage, mais qu'ils contenaient de l'admonester. Hier, cependant, en entendant le récit de ce qui s'est passé, sous les ordres d'un homme, il n'a pas hésité à faire prévenir la police.

À l'Épicerie Lilloise. — Un jeune homme de 18 ans, sans domicile fixe, a été surpris au moment où il venait d'emporter d'un panier de figures qui était à l'étalage de l'Épicerie Lilloise, rue Gambetta. Il a été arrêté par un garçon du magasin à quelques mètres de là.

Un agent de police, de service rue Gambetta, conduisit le voleur au bureau de police. Il a été défilé au parquetier soir et écroué.

Aux Halles Centrales. — Deux agents de sûreté ont arrêté hier, dans la rue, deux jeunes vaqueurs de 13 et 14 ans, qui portaient des paquets de bas de coton dont ils ne purent indiquer la provenance.

Conduits au bureau de police, ils déclarèrent qu'ils avaient volé ces bas aux Halles. Mais aucun commerçant de ce quartier ne reconnut ces objets, et ces deux jeunes gens ne veulent pas dire où ils les ont pris.

L'enquête établit sans doute la vérité et fera connaître s'il n'y a pas des complices.

Les jeunes gens arrêtés seraient probablement ces bas chez un récolteur.

Cantines scolaires. La commission administrative de la Casse des écoles informe, que depuis quelques jours, les commerçants qui désirent soumissionner pour les fournitures à faire aux cantines scolaires de la ville de Lille, que l'époque du dépôt des soumissions est prorogée à 7 courant, dernier délai.

Ces fournitures consistent en pain, blé, riz, pois cassés, haricots secs, pommes de terre, carottes et navets; matériel d'installation; cuisiniers et accessoires, batterie de cuisine et vaisselle émaillée (indiquer la marque etc.). La nomenclature du matériel est déposée à la mairie, bureau des écoles.

La matrice des patentes. Le maire de Lille donne avis que la matrice des patentes pour 1907 concernant la section de Lille. Se percepteur, M. de Beauvais, rue Négrier, 37, sera déposée à la mairie, bureau des contributions, pendant dix jours, à partir du 2 novembre. Les intéressés peuvent dès maintenant en prendre communication et faire, si il y a lieu, leurs observations.

Les bourses de licences. M. le ministre de l'Instruction publique a été consulté sur la question de savoir si les étudiants qui ont obtenu des bourses de licences de sciences sont tenus de travailler en vue des certificats académiques exigés des aspirants aux fonctions de l'enseignement public.

Dans une circulaire qu'il adresse aux recteurs, le ministre fait savoir aux intéressés que, si les candidats sont tenus de travailler en vue de ces certificats, ils ne contractent d'autre engagement que celui de travailler utilement pour la société qui favorise leurs études.

Le ministre a répondu aux intentions des Chantiers en adoptant la situation des boursiers de licence de sciences au nouveau régime de la licence. Ils choisiront librement, parmi les disciplines de la Faculté à laquelle ils sont attachés, celles qui conviennent le mieux à leurs aptitudes et à leurs vœux d'avenir. — Ceux d'entre eux qui ne se destinent pas à l'enseignement public pourront obtenir, après la licence, au lieu de bourses d'agrégation, des places de professeurs en vue d'études spéciales et plus approfondies dans un ordre déterminé de sciences.

Accident de tramway. Dimanche soir, vers 7 heures, Van Immerseel, ouvrier agricole à Lambertsart, a été renversé par le car, boulevard Papin. Il est blessé assez gravement à la cuisse droite.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Nouvelles militaires. On sait qu'aux termes de la loi sur le recrutement des dispensés de l'article 23 sont rappelés pendant quelques semaines dans le service de l'armée, les militaires qui conviennent le mieux à leurs aptitudes et à leurs vœux d'avenir. — Ceux d'entre eux qui ne se destinent pas à l'enseignement public pourront obtenir, après la licence, au lieu de bourses d'agrégation, des places de professeurs en vue d'études spéciales et plus approfondies dans un ordre déterminé de sciences.

On nous prie aujourd'hui de signaler le fait suivant : Hier, avait lieu l'entrevue religieuse d'un membre de la Fraternité Lilloise.

Deux couronnes avaient été offertes par les membres de cette société. Au cours du convoi, les enfants qui portaient cette couronne, étaient fatigués; on les plaça sur le cercueil. Mais le curé s'y opposa et causa beaucoup de scandale en faisant arrêter le convoi et déposer les couronnes sur le trottoir.

Nous ne saurions trop répéter à nos correspondants que pour éviter les continuelles arrogances et inconvenances des prêtres, ils n'ont qu'à se passer d'eux.

Les enterrements civils sont extrêmement convenables et dignes de ceux que précedent des comédies, revêtus de costumes carnavalesques et bouillant de mauvais latin.

CHRONIQUE DES SPORTS

Club athlétique Lillois. Dimanche soir, grande fête sportive, avec le concours de MM. Noël le Gaulois, professeur athlétique de Paris, accompagné de son élève M. Joseph Boselly. Ces artistes ont exécuté des exercices de force de la plus haute difficulté, des sauts que M. Joseph a enlevés 140 livres (70 kg) d'une main et 230 livres à deux mains en deux temps. De même, tous les jeunes élèves du Club ont obtenu beaucoup de succès.

On s'est intéressé principalement aux exercices de M. Noël (le champion français de l'haltère à deux mains), dans ses numéros sensationnels de bras tendus au-dessus des poignards, et son haltère à deux mains du poids de 200 livres (100 kilos), exécuté par cet athlète en deux temps.

Les amateurs qui voudraient se rendre compte de l'étonnant travail physique et de la grande difficulté à soulever et halter, n'ont qu'à aller au Club athlétique, 30, place du Théâtre, où l'haltère sera mis à leur disposition pendant deux jours.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Coopérative « l'Union de Lille ». L'Union de Lille, outre les avantages économiques, quelle procure à tous ses associés, vient encore de faire œuvre utile et humanitaire, en faisant don à l'administration des Cuisines Populaires de 163 pains de 3 livres.

Nous félicitons la société pour cet acte de générosité qui a permis de faire apprécier le bon goût et la qualité du pain de la coopérative.

L'Union de Lille, et c'est bien là, nous pensons, le titre qui a le droit de porter cette association ouvrière, n'a jamais manqué une seule occasion en pareille circonstance pour venir en aide à ses frères humains qui l'ont besoin.

Année, nous le prouvons par l'encouragement dans cette voie, certain d'avance que le public lillois lui en saura gré et que tous ceux qui, jusqu'à ce jour, sont restés en dehors de cette association ouvrière, feront cause commune avec les coopérateurs afin de les secourir dans leurs efforts dans la lutte qu'ils ont engagée pour le bien-être et l'émancipation ouvrière.

Ouvriers et camarades de travail, adhérez tous à l'Union de Lille. Un groupe de vœux coopérateurs.

Union chorale des Orphéotes Lilloises. La société nationale « l'Union chorale des Orphéotes Lilloises », en son assemblée générale trimestrielle du 23 octobre a procédé au renouvellement de sa commission administrative.

Quelques-uns de ses membres sont : Paul Fanyas, secrétaire; MM. E. Wariel et Masson, trésorier; M. P. Duvalier, archiviste; M. Thevenin, administrateur; MM. Bellière, Caron, Desuzaires, Dhavelosse, Lievens, Quessy, Verheyen et Valtier.

Le 8 novembre, pour la reprise des fêtes d'hiver, première soirée avec le concours de plusieurs artistes. Nous publierons le programme.

Savons des princes du Congo. Les plus parfumés des Savons de toilette. 2 grands prix — 20 Médailles d'or.

Bains lillois. Piscines de natation 24 ou — 29 Hydrothérapie.

Théâtres, Fêtes et Concerts. Grand Théâtre de Lille. (Direction A. MONTFORT.)

Mardi 3. — LA FILLE DU REGIMENT, opéra-comique. — LE MONDE OU L'ON S'ENNUIE, comédie. — KARITA, comédie.

Jeudi 5. — Première représentation (reprise) de *Samson et Dalila*, opéra de Saint-Saëns. M. Le Riquier, ténor, chante le rôle de Samson, pour son troisième début; Mlle Elvède Boyer, en représentation, chante Dalila.

Vendredi 6. — Première représentation (reprise) de *Boccaccio*, opéra.

Théâtre-Concert des Variétés. Représentations de Mlle Léa D'asty, jongleuse-équilibriste du *Parissiana* et de Stiv-Hall, imitateur de Yvette Guilbert.

Immense succès de M. Danblonnet, chanteur diseur du Moulin-Bouge et de M. Ramay, comique.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE. HELLEMES. — *Le perroquet du Progrès*. — L'article paru dans le *Progrès du Nord*, sous la rubrique Hellemes, quoique très long peut se résumer en cette phrase : — Jean de l'Avant, le correspondant du *Réveil* est un insulter.

Et pourquoi cela me diriez-vous ? Voici : Jean de l'Avant a pris en sujet la signature de quelques écrivains parus dans le *Progrès*; et lui a taillé une petite situation assez comique qui a beaucoup fait rire le public.

Ne sachant qui répondre ses amis s'écrient : — Jean de l'Avant insulte ! C'est vous-voilà, exactement la situation de l'enfant, en discussion avec un camarade, ne pouvant obtenir gain de cause, se met tout à coup à pleurer et à jeter des cris.

Survient son maître : Qu'as-tu mon ami ? — Monsieur, X m'a insulté. — Oh ! ah ! que ça t'a-t-il dit ? — Il m'a insulté, Monsieur ; et il sanglote.

Pauvre petit, dis moi ce que t'a dit, ce vilain garçon. — Il m'a insulté, là ? Il m'a insulté. — Et voilà tout ce qu'il peut dire, voilà toute sa honte ! Il pleure, il pleure, il rage, il accuserait qu'on l'a tué s'il ne trouvait la chose un peu trop exagérée.

Il répète le mot insulte en insistant.

Le groupe d'électeurs hellemois qui écrit dans le *Progrès* fait exactement la même comédie. Il m'a insulté, mais plus fort encore il redit ou écrit plusieurs fois sans motif pleurant.

Vraiment, ceci n'est plus sérieux et je cesse de polemiquer ayant joué trop facile. Quand quelqu'un de vous, payé ou non, apportera des arguments raisonnables et des critiques fondées, j'accepterai la discussion. Jusqu'à ce jour, je crois plus sage de remettre momentanément ma plume.

JEAN DE L'AVANT. SCILLIN. — Soirée chantante. — Une soirée chantante qui avait été organisée en faveur du concert Heru a été fracassée. La recette a été remise au concert qui a remercié les généreux organisateurs.

Un brutal. — On nous signale le sonneur de cloches, le nommé Cogez comme n'étant pas doux comme un mouton. Dimanche, paraît-il, il a brutalisé un curieux qui regardait son église.

Ce n'est pas de cette façon là que le sonneur amènera des spectateurs dans le théâtre de son curé.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. CAMBRAI. — Accident. — Lundi matin, Madame Emile Hicelle, marchande de nouveautés, rue de la Porte-Notre-Dame, 29, est tombée accidentellement dans sa chambre, se faisant au front une blessure d'où le sang a jailli avec abondance.

MM. les docteurs Timel et Bourgeois ont donné leurs soins à la blessée dont l'état n'est pas alarmant.

ESTRIN. — Coup. — Le nommé Louis Magien a déposé une plainte contre sa femme et ses enfants qui, après l'avoir battu, l'ont jeté dehors de chez lui. Une enquête est ouverte.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. ANZIN. — Deux ouvriers blessés. — Les nommés Auguste Moreau, chaudière et Grégoire Hébrancourt, machiniste, venant de quitter leur travail à l'usine. Ils traversaient le passage à niveau quand ils furent tamponnés par un train de marchandises venant de Bouvignes.

Les ouvriers furent liés sur une longueur de 30 mètres et projetés sur les côtés des rails. Grâce à cette circonstance ils durent en ne pas être broyés.

Des passants se portèrent à leur secours. Les blessés furent transportés dans une maison voisine où des soins leur furent prodigués par le docteur Camus.

L'ouvrier Moreau a la clavicle gauche fracturée. Des complications sont à craindre. Hébrancourt a deux côtes droites fracturées. Il se plaint en outre, de douleurs internes.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. COUDEKERQUE-BRANCHE. — Conférence. — Dimanche soir, à 8 heures, comme nous l'avons annoncé, il y avait conférence publique et contradictoire, à Coudekerque-Branches, près Dunkerque, où la section du Parti ouvrier a été formée.

Nos amis Daloux, de Calais, et Polcent, de Dunkerque, y ont pris la parole, ainsi que le socialiste chrétien, le docteur Lancy, contradicteur, disciple de la Croix et le secrétaire du Parti ouvrier a été formé.

Sur 400 électeurs inscrits de la commune, environ 300 étaient présents. Ça été un véritable succès et pour les deux orateurs et pour le Parti, car c'est une organisation nourrie et unanime de l'auditoire que nos amis ont exposé notre doctrine et la fonctionnement du Parti.

La réputation des balivernes du docteur chrétien a été particulièrement applaudie; sa réunion s'est terminée par le chant de l'international.

A l'issue de la réunion, une quête a été faite pour couvrir les frais d'organisation. Elle a produit la somme de 11 francs.

Dans l'estaminet attenant à la salle, un groupe de socialistes a entonné ironiquement à la sortie du docteur chrétien le *Chant des chrétiens* qui remplit de joie le bat-tu de la journée. Mais aussitôt, pour lui enlever toute illusion sur l'état d'esprit de l'assistance, on chantait comme finale, la *Chanson des chrétiens* qui fit faire au docteur un dévoué champion de la Cause.

Sur une provocation de M. Lancy une réunion sera prochainement organisée pour y traiter exclusivement la question religieuse.

Du moment que le bouillant admirateur de l'église ne frotte pas comme le directeur du *Nord-Marin*, ça ira bien. Et l'on peut se préparer à rire dans l'arrondissement de Dunkerque.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. BOURSE DE LILLE. DU 2 NOVEMBRE.

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	1000	1000	
Amiens	2400	2400	
Baris	2107	2200	2100
Billy	1110	1110	
Carvin	650	650	
Courrières	600	600	
Douvrin	25	25	25
Dourges	2500	2500	2500
Lez	1285	1285	1285
Lens	6500	6425	6425
Marbais	2500	2500	2500
Valenciennes	1850	1850	

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille. — Imprimerie du *Réveil du Nord*, 28, rue de Fives, 28.